



Volet B1

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



08163593

BRUXELLES

08-10-2008

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/10/2008 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination

(en entier) : **DE SARDANE INVEST**

Forme juridique : société anonyme

Siège : Avenue Armand Huysmans, 60 à 1050 BRUXELLES

N° d'entreprise : 0451.042.080

Objet de l'acte : Transfert du siège social

PROCES - VERBAL de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 02 septembre 2008.

La réunion est ouverte sous la présidence de Madame MICHEL Marie-Pierre, Président

Le Président donne lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Changement du siège social
2. Divers

DELIBERATIONS - RESOLUTIONS

Après délibération, les actionnaires présents ou représentés sous la présidence de Madame MICHEL Marie-Pierre acte à partir de ce jour la modification suivante :

1. Le transfert du siège social de : Avenue Armand Huysmans, 60 à 1050 BRUXELLES
A : Ruelle Botte, 9 à 1490 COURT-SAINT-ETIENNE

2. Divers : néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Administrateur - déléguée

MICHEL Marie-Pierre

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature